

UNE MOBILISATION UNITAIRE INDISPENSABLE CONTRE LA PRIVATISATION DU LOGEMENT SOCIAL A MONTREUIL !

Depuis le 15 mai 2006, la majorité des locataires (80%) de la résidence Désiré Préaux et un piquet de grève du personnel de l'OPHM s'opposent au licenciement et à l'expulsion du gardien décidés par les responsables du logement social de Montreuil.

Pourquoi en est-on arrivé à cette situation ?

Malgré les multiples protestations, grèves, pétitions, et malgré l'avis négatif du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, le gouvernement entend imposer la transformation des OPHLM en établissement public à caractère industriel et commercial.

La municipalité de Montreuil a décidé de précéder l'application de la loi combattue et a transformé l'OPHLM en OPHM pour le fusionner avec la Montreuilloise d'Habitation.

Les conséquences pour les personnels ne se sont pas faites attendre :

- blocage des embauches de fonctionnaires statutaires,
- développement des méthodes de gestion inspirées du privé,
- refus de négociations sociales avant la fusion,
- restructurations et dégradations des conditions de travail.

Toute opposition à ces évolutions est considérée comme une « insubordination ».

Monsieur TEIXEIRA, 54 ans, gardien depuis 17 ans à la satisfaction de tous, refusant d'exécuter seul les tâches dévolues à deux personnes, avec l'appui de son syndicat SUD OPHM / Logement Social et de la grande majorité des locataires de sa résidence a été licencié pour insubordination

avec pour conséquence l'expulsion de son logement attribué. Sa femme a déjà été licenciée pour inaptitude sans proposition de reclassement.

En fait, les dirigeants de l'OPHM qui reconnaissent par ailleurs ses qualités professionnelles, lui reprochent surtout sans le dire d'entraver leur projet de privatisation du logement social avec réduction des crédits de fonctionnement et des charges de personnel.

Les conséquences pour les locataires sont déjà évidentes :

- réduction généralisée des fonctions de gardiennage surveillance,
- réduction des heures de ménage sur les résidences,
- réduction des services offerts aux locataires,
- interventions de plus en plus fréquentes d'entreprises externes à bas coûts sur les résidences,
- non remise en état des logements vacants avant l'entrée des nouveaux locataires.

La logique de gestion du privé visant à réduire les coûts pour atteindre des objectifs qui n'ont rien à voir avec les besoins fondamentaux de la population dont le droit au logement fait partie, ne doit pas avoir DROIT DE CITE sur le terrain du logement social.

C'est pourquoi les deux organisations syndicales, SDU-CLIAS 93/FSU et SOLIDAIRES appellent les personnels à se mobiliser pour la défense et le développement du service public dans lequel le logement social doit être une priorité à Montreuil ... comme ailleurs.